



La commission prend connaissance de la liste des matches non joués le week-end du 1<sup>er</sup> et 2 décembre dernier suite aux terrains impraticables et arrêtés municipaux et décide de les reprogrammer :

**U18R**

. Belfort ASM / Dijon ASPTT A fixer

**U17R**

. Pays Minier / Belfort ASM Fixé le 16/12/18

**U16R2**

. Audincourt AS / GJ Monts Vallées Fixé le 16/12/18

## 2.2 – DEMANDE

. Match n°21852.1 – U17R – Maconnais UF / Auxerre Stade du 16/12/18

La commission prend connaissance de la demande des deux de clubs de reporter la rencontre au 09/02/19 à 14h00.

Elle donne son accord

## 3 – FEMININES

### 3.1 – MATCHES NON JOUE – TERRAINS IMPRATICABLE

La commission prend connaissance de la liste des matches non joués le week-end du 1<sup>er</sup> et 2 décembre dernier suite aux terrains impraticables et arrêtés municipaux et décide les reprogrammer :

**U18F**

. Pays Minier / Vesoul FC- La Gourgeonne Fixé le 08/12/18

**Le Président,  
Michel NAGEOTTE**

*Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football*